

[Text]

is on this alleged trapping of labour, there is a lot of historical evidence that people do move. They move out; they go up the road to Toronto or Montreal to look for work. They may return at some point, but it seems to me there is a degree of mobility there. I am not convinced, personally, that the unemployment insurance program traps large pools of labour there. It may alter the incentives to some extent, but it may serve broader social purposes that are permissible.

Where I think the unemployment insurance program has fallen down is in its flexibility, and to some extent, I suppose, in the provision of assistance for people to search for jobs over a large geographical area. It is one thing to go from Truro to Halifax to look for work; it is quite another, it seems to me, to go from Halifax to Calgary to look for work.

You were referring to immigrants who maybe are quite mobile and are apparently able to find work in all parts of the country. Part of the explanation is that there are subcommunities within areas of the country that they are welcomed into, precisely because they are new entrants to the country.

Paradoxically, that kind of support is not always available to indigenous Canadians. So someone from Halifax leaving Halifax and going to Calgary may not have a community there that will readily absorb him, as another ethnic community might absorb a new immigrant whom they may have had some hand in sponsoring. So the paradox there is that our programs do not perhaps provide the degree of support.

I do not think you could not provide social support through an unemployment insurance program, but you might be able to provide mobility grants or travel grants of some sort to search for jobs, and perhaps provide people with an incentive to move if they could.

The Macdonald Commission's proposals on unemployment insurance and the Transitional Adjustment Program, I thought, sort of tried to hit on that as well.

This returns to the chairman's remarks earlier. If what we want to do is encourage adjustment, which I think is a central policy objective these days, then we have to be prepared to introduce a degree of flexibility and even trust, I suppose, in our social programs to encourage and allow people to move around. These days, especially with unemployment insurance, we tend to be somewhat suspicious of their moving.

So it is not necessarily always the benefits that attract people, but it may be the parameters of the program or the way it is administered—that if you are leaving and you want some support or assistance for that, almost by definition you are trying to defraud the program. I do not think that is necessarily the case, so a somewhat more relaxed approach

[Translation]

l'accent sur ce soi-disant «piégeage» de la main-d'oeuvre, le passé montre clairement que les gens sont mobiles; ils s'en vont; ils prennent la route de Toronto ou de Montréal pour aller chercher du travail. Il se peut qu'ils reviennent un jour, mais il me semble que dans ces provinces, il y a une certaine mobilité. Je ne suis pas personnellement convaincu que le régime d'assurance-chômage y bloque un nombre important de travailleurs. Il peut avoir un effet de dissuasion dans une certaine mesure, mais il peut servir des objectifs sociaux plus généraux, qui sont valables.

À mon avis, le régime d'assurance-chômage a échoué sur le plan de la souplesse, et dans une certaine mesure, je le suppose, sur celui de l'aide aux personnes qui cherchent un emploi dans une zone géographique étendue. Aller de Truro à Halifax pour chercher du travail est une chose; mais c'est tout à fait différent, à mon avis, d'aller de Halifax à Calgary pour la même raison.

Vous parliez des immigrants qui sont peut-être très mobiles et qui sont apparemment capables de trouver du travail dans toutes les régions de notre pays. Cela s'explique en partie par le fait qu'il existe des sous-comités régionaux qui les accueillent, précisément parce que ce sont de nouveaux arrivants.

Paradoxalement, les Canadiens autochtones ne bénéficient pas toujours de ce genre d'aide. Un Haligonien qui quitte sa ville natale pour Calgary risque de ne pas y retrouver une collectivité qui l'absorbera aisément, alors qu'une autre collectivité ethnique pourrait absorber un immigrant nouvellement arrivé qu'elle a peut-être d'ailleurs parrainé. Le paradoxe est donc que nos programmes ne fournissent pas toujours le même degré d'aide.

Je ne pense pas que vous ne pourriez pas fournir une aide sociale par l'intermédiaire d'une régime d'assurance-chômage, mais vous pourriez accorder des subventions à la mobilité ou des indemnités de voyage afin de permettre aux gens d'aller chercher un emploi, et peut-être, de les encourager ainsi à déménager, si cela est possible pour eux.

Les propositions de la Commission Macdonald sur l'assurance-chômage et le Programme temporaire d'assistance au recyclage se sont, me semble-t-il, attaqués à la même question.

Ceci me ramène aux remarques faites tout à l'heure par le président. Si ce que nous voulons faire, c'est encourager l'adaptation qui, à mon avis, est, ces jours-ci, un des objectifs essentiels de nos politiques, il faut que nous soyons prêts, je le suppose, à donner une certaine souplesse à nos programmes sociaux et même à faire une place à la confiance, afin de permettre aux gens de se déplacer et de les encourager à le faire. Aujourd'hui, en particulier en ce qui concerne l'assurance-chômage, nous avons tendance à nous méfier un peu des gens mobiles.

Ce ne sont donc pas toujours nécessairement les prestations qui attirent des gens, mais peut-être aussi les paramètres du régime ou la manière dont il est administré—le fait que si vous allez ailleurs et que vous voulez une aide ou une assistance quelconque pour cela, vous essayez, presque par définition, de frauder le programme. Je ne pense pas que ce soit nécessairement le cas; une approche plus détendue et plus d'efforts pour